

Les procédés morphologiques en néologie arabe

0. Introduction

Nous nous proposons dans cette partie de l'analyse d'étudier les procédés morphologiques de création néologique en langue arabe. Hans Wehr¹, orientaliste allemand, a consacré la majeure partie de ses travaux à l'étude de la langue arabe. Il constate notamment que la morphologie de la langue arabe moderne est notablement semblable à celle du classique. En effet, la syntaxe délaisse plusieurs procédés anciens et en adopte quelques nouveaux. En revanche, la «phraséologie» et la «stylistique», moins contrôlables, témoignent d'un nombre considérable de néologismes d'origine européenne, en opposition avec le génie de la langue arabe, mais devenus, pour la plupart, inconscients. Par ailleurs, le vocabulaire est solidement contrôlé, et les constructions non arabes sont identifiables. Mais là encore, en plus de l'imitation volontaire, la nécessité de traduire des notions nouvelles joue un rôle déterminant.

Ces remarques donnent, bien que de manière globale, une idée générale sur la situation de la langue arabe d'aujourd'hui. Nous n'en retiendrons cependant que ce qui se rapporte au lexique, et nous traduisons *phraséologie* par *syntagmatique* vu que Wehr englobait dans la phraséologie la question de la syntagmatique terminologique.

Notre analyse morphologique s'est basée en fait sur l'étude des constituants syntagmatiques. L'idée qui réside derrière cette approche consiste à voir quelles structures morphologiques les syntagmes terminologiques de type technique (c'est-à-dire non scientifique) utilisent, aussi bien pour les bases ou têtes syntagmatiques que pour les expansions. Nous avons constaté que, si la terminologie technique n'a pas

l'exclusivité de certaines formes lexicales, l'analyse statistique offre des éléments de réponse assez intéressants.

Pour cette étude, notre analyse sera plutôt théorique, et la totalité des formes rencontrées dans notre corpus peut être consultée dans la partie pragmatique de notre thèse². À cet effet, Monteil (op. cit.: 106) remarque que les spécialistes reconnaissent que, hormis la sémantique qui ouvre d'autres voies, au niveau de la morphologie, l'arabe dispose de trois procédés de base pour la constitution de son vocabulaire moderne, à savoir la dérivation étymologique, la composition et l'emprunt.

Nous nous proposons donc le plan de travail suivant: (1) la néologie dérivationnelle, (2) la néologie syntactico-sémantique et, (3) la néologie de composition.

1. La néologie dérivationnelle

Nous avons vu une esquisse de l'allure que prend la dérivation en langue arabe pour les formes verbales. Nous remarquons avec M'seddi (1984: 18) que la notion de dérivation consiste en un modelage morphologique formel dans le cadre d'une même racine. Pour cela, elle était, dans la plupart de ses états, analogique et s'appuyait sur des dispositifs abstraits qui actualisent, d'une manière ou d'une autre, une racine selon qu'elle est nue, affixée, trilittère ou quadrilittère. Sur cette base, à moins d'un cas d'homonymie de la racine où le paradigme schémique³ sera partagé entre deux signifiés de base, un paradigme schémique se formera autour d'une idée générale.

Cette idée générale est exprimée par une racine. Ainsi, si nous examinons la racine R [ktb] qui est en rapport avec l'idée générale d'écriture, nous constatons que l'idée d'écriture persiste dans le paradigme schémique:

F-I	/kataba/	écrire
F-II	/kattaba/	faire écrire + intensité
F-III	/kātaba/	écrire à quelqu'un
F-IV	/~a-ktaba/	faire écrire
F-IX	/~in-kataba/	s'est écrit
F-X	/~i-k-ta-taba/	s'inscrire
F-XIII	/ta-kātaba/	correspondre avec ..

F-I ↓		
Participe actif	/kätib/	écrivain, secrétaire
Participe passif	/maktüb/	écrit, destin (par extension)
Nom de lieu	/ma-ktaba-t/	bibliothèque (lieu et meuble)
	/ma-ktab/	bureau (lieu et meuble), école
Nom d'action	/kitäba-t/	écriture
Résultat de l'action	/kitäb/	livre

1.1 Procès critique des dérivations

Plusieurs études portant sur la dérivation en langue arabe ont essayé de dresser une typologie de la dérivation. Nous nous proposons, dans ce qui suit, de faire un exposé critique de ces typologies.

1.1.1 La dérivation propre (~ ištiqāq ṣaġīr 1)

La dérivation propre consiste dans la génération sémantique par l'application des paradigmes schémiques à une racine donnée. L'actualisation de la racine dans les différents schèmes constitue le champ sémantique de la racine. La dérivation propre procède de trois manières: soit par déverbalisation, soit par dénominalisation, soit par désadjectivation. Ainsi, nous pouvons dériver un verbe, un nom ou un adjectif d'un verbe (déverbalisation); un nom, un adjectif ou un verbe d'un nom (dénominalisation) ou encore, un nom, un adjectif ou un verbe d'un adjectif (désadjectivation). Par ailleurs, il existe une autre forme de dérivation que nous appellerons *départiculative* et qui se réalise par l'ajout d'un suffixe à la particule.

1.1.2 La dérivation par dénominalisation (~ ištiqāq ʾakbar)

Les partisans de cette catégorie de dérivation ramènent tout dérivé à une origine substantivale. Ainsi, le verbe et l'adjectif sont considérés comme secondaires par rapport au substantif qui a la

primauté. Cette conception, qui limite la dérivation propre, découle du conflit opposant l'école nominaliste de Basora à l'école verbaliste de Koufa. En dépit du conflit en question, nous considérons cette catégorie comme un aspect de la dérivation propre.

1.1.3 La dérivation par gémiation (ʿištiqāq ṣāḡir 2)

Cette catégorie qui considère la gémiation au sein des radicaux de la racine comme moyen de dérivation est elle aussi contenue en 1.1.1. Par ailleurs, la gémiation, n'étant pas concevable en dehors de la structure schémique, ne peut pas constituer une catégorie dérivationnelle. De ce fait, la gémiation n'est qu'un trait de caractère d'un schème donné.

1.1.4 La dérivation par préfixation (ʿištiqāq ʿaṣḡar)

La dérivation par préfixation fait partie elle aussi de la dérivation propre. Le préfixe, n'existant que par le biais d'une structure schémique, ne peut constituer une catégorie à part. Il est un trait de caractère d'un schème donné. En suivant la logique d'une catégorisation de ce genre, il serait approprié d'instituer une catégorie de dérivation par prolongation vocalique; mais nous n'avons pas rencontré de catégorie de ce genre. Pour appuyer notre propos, nous dirons que le verbe */qaṭaʿa/* (= *couper*) ne peut en aucun cas recevoir un préfixe *[ma-]* sans que cela entraîne un changement dans la structure du verbe: */qaṭaʿa/* → **[ma-qaṭaʿa]* **[ma-C₁aC₂aC₃a]*, */ma-qāṭaʿa/* *[ma-C₁C₂aC₃a]*.

Jusqu'ici, nous avons examiné des catégories de la dérivation qui sont acceptables en tant que caractères dérivationnels. Les catégories suivantes sont critiquables à plus d'un titre.

1.1.5 La dérivation par permutation (ʿištiqāq kabīr)

La dérivation par permutation, à l'opposé des dérivations précédentes, ne s'appuie pas sur un paradigme schémique de dérivation; elle consiste à créer des nuances sémantiques en opérant des permutations dans l'ordre des radicaux de la racine. Ainsi, pour une racine donnée - disons *[ḷrf]* - nous aurons *[rfḷ]*, *[frḷ]*, *[ḷfr]*, *[rḷf]* et *[fḷr]*. Si nous

essayons de représenter ce procédé de manière formelle, nous aurons le résultat suivant:

R [C ₁ C ₂ C ₃]	= [ḷrf]	= connaissance, savoir
↓ ↓	↓	
→ R ₁ [C ₁ C ₃ C ₂]	= [ḷfr]	= couvrir de sable, ensevelir
→ R ₂ [C ₂ C ₁ C ₃]	= [rḷf]	= saigner du nez
→ R ₃ [C ₂ C ₃ C ₁]	= [rfḷ]	= soulever, augmenter ..
→ R ₄ [C ₃ C ₁ C ₂]	= [fḷr]	= ∅
→ R ₅ [C ₃ C ₂ C ₁]	= [frḷ]	= branche, agence, filiale

Cet examen, nous amène à faire les remarques suivantes: (1) la permutation ne donne pas nécessairement lieu à des nuances sémantiques. Les signifiés généraux ci-dessus obtenus par permutations des radicaux de la racine n'ont aucun rapport de parenté sémantique; (2) la permutation donne lieu à des racines qui ont l'ordre normal d'une racine: [C₁C₂C₃]; (3) l'usage de ce procédé pourrait aboutir à une perturbation des champs sémantiques de la racine et (4) la permutation, ainsi conçue, n'a de valeur qu'en tant que moyen mathématique de faire état des racines présentes et en puissance de la langue arabe. D'ailleurs, ce procédé a été utilisé par Al-khalīl Ibnu Ahmad, ancien lexicographe et mathématicien arabe, à l'ère pré-technologique, pour élaborer son dictionnaire «Al-ḷayn». En effet, la permutation était un moyen infaillible qui permettait le traitement de tout le matériel lexical arabe.

1.1.6 La dérivation par métathèse (ʿibḍāl)

La métathèse⁴ suit le même objectif que la permutation: créer des nuances sémantiques apparentées en se basant toutefois sur la substitution. Celle-ci consiste à remplacer un radical de la racine par un autre radical qui ne fait pas partie de cette racine. Selon le courant qui prône ce genre de dérivation, les radicaux de la racine sont porteurs de sens et le sens de celle-ci est la somme des sens de ses constituants: Sé/R = Sé/[C₁] + Sé/[C₂] + Sé/[C₃]. Sur cette base, si nous remplaçons [C₁] par un [C_x], nous aurions, semble-t-il, une racine R₁ dont le signifié serait composé du Sé/[C_x] + Sé/[C₂] + Sé/[C₃] et ne s'opposerait au signifié de la racine originale que par le signifié de [C_x]. Heureusement,

de telles théories n'ont plus droit de cité. En outre, comme pour le type précédent, la métathèse n'est qu'une méthode de regroupement du matériel lexical réel et potentiel. Son produit consiste dans l'établissement d'une liste de racines. Cette méthode a été utilisée par les anciens lexicographes arabes dans le but que nous avons précisé.

En guise de conclusion, nous soutenons que la permutation et la métathèse ne constituent pas des modèles de création lexicale. Et à supposer que l'on veuille en faire des procédés de créativité lexicale, l'entreprise de la définition d'une sémantique des radicaux et sa normalisation nous semblent une tâche ardue. Elles pourraient éventuellement s'intégrer dans un processus global d'aménagement linguistique. Le fait est que l'effectif en racines utilisées en arabe n'a pas évolué depuis des siècles et que l'application massive des procédés morphologiques et sémantiques à cet effectif laisse présager l'imminence d'une saturation qui ne trouverait sa solution que dans la création consciente de nouvelles matrices sémantiques.

Après avoir fait le procès des dérivations, nous allons livrer notre propre approche de la dérivation. La dérivation est soit déverbale, soit dénominale, soit désadjectivale, soit départiculative.

1.2 Les déverbaux

La dérivation déverbale se fait par l'intermédiaire d'un certain nombre de schèmes qui diffèrent par leurs affixes et leurs flexions internes, selon le type du schème verbal générateur et selon la catégorie nominale ou adjectivale réceptrice. Dans chaque catégorie, l'ordre des radicaux de la racine est inchangé, et leur emplacement dans le corps du lexème est prédéterminé par la structure schémique dérivée. Les schèmes dérivés, en plus des traits sémiques importés du schème générateur, acquièrent de nouveaux traits correspondant à leurs fonctions syntaxiques et sémantiques en tant que dérivés nominaux ou adjectivaux. Ces nouveaux traits demeurent indépendants du rôle de la racine comme composant thématiseur du schème.

Nous distinguons, dans les déverbaux, les noms d'action, les participes actifs ou noms d'agent, les participes passifs ou noms de patient, les noms de lieu, les noms de temps, les noms d'instrument et les adjectifs neutres.

1.2.1 Les noms d'action (NA)

Les noms d'action représentent la plus grande variété de schèmes. Par ailleurs, l'arabe en fait un usage massif, notamment dans la terminologie technique et scientifique. Ils correspondent, en grande partie, aux mots français ou anglais suffixés par: fr.: */-ment, -ence, -ance, -age, -tion, -ité .../*, ang.: */-ing, -ment, -age, -ity.../*. Ils expriment l'action comme action individuelle, processus ou procédé. Ils expriment aussi la propriété⁵. Exemples de noms d'action: RT-1075: ar. *mukattif ʿiqāf* (fr. *condensateur de blocage*/ang. *stopping condenser*); MP-318: ar. *rāsib al-ʿihtirāq* (fr. *dépôt de combustion*/ ang. *combustion deposit*); TS-1125: ar. *ʿinkimāš mustaḥraḍ* (fr. *contraction transversale*/ang. *transverse shrinkage*); FI-378: ar. *muqāwama-t al-tašahhur* (fr. *résistance à la compression*/ang. *crushing strength*); TG-1321: ar. *ḥabḥ wa qalb ḥūliyy* (fr. *impression tête à queue*/ang. *work and tumble*).

1.2.2 Les participes actifs (PA)

Les participes actifs sont soit des noms, soit des adjectifs. Comme les noms d'action, les participes actifs ont une fréquence élevée en terminologie technique et scientifique. Par leur forme, les participes actifs expriment l'agent, l'outil (machines et pièces) et l'objet. En position d'adjectif, ils expriment toujours la propriété. Les noms d'action correspondent généralement aux mots français ou anglais suffixés par: fr.: */-eur, -ant/* et ang.: */-er, -or/*. Exemples de participes actifs: RT-441: ar. *muḥawwil ʿirtidādiyy* (fr. *transformateur de retour du spot*/ang. *flyback transformer*); MP-937: ar. *muḡaḍḍi bi-ʿaryāš dawwāra-t* (fr. *alimentateur à palettes rotatives* /ang. *rotary vane feeder*); TS-1030: ar. *luḥma-t mutaqaḥḥiḡa-t ḡilāfiyya-t* (fr. *soudure intermittente désaxée*/ang. *staggered intermittent weld*); FI-307: ar. *mujaddid furn al-kūk* (fr. *régénérateur de four à coke*/ang. *coke oven regenerator*); TG-860: ar. *qaḥḥiḡ al-raḡāʿiq* (fr. *coupoir à interlignes*/ang. *lead cutter*).

1.2.3 Les participes passifs (PP)

Les participes passifs, comme les noms d'action et les participes actifs, sont d'une grande importance en terminologie technique et

scientifique. Ils expriment en général l'objet et la propriété. Exemples de participes passifs: RT-1127: ar. *mawjāt muḍammāna-t bi-naġma-t* (fr. *ondes modulées à fréquence musicale*/ang. *tone-modulated waves*); MP-575: ar. *raqīqa-t muwaḥḥada-t al-ḳawḍṣṣ* (fr. *stratifié isotrope*/ang. *isotropic laminate*); TS-165: ar. *ʿunbūba-t malḥūma-t maṣḥūba-t ʿalā al-bārid* (fr. *tube soudé étiré à froid*/ang. *cold drawn welded tube*); FI-932: ar. *maḥjūn al-tasqīf* (fr. *mastic de couverture*/ang. *roofing putty*); TG-497: ar. *lawḥa-t muḡawwasa-t* (fr. *cliché cintré*/ang. *curved plate*).

1.2.4 Les noms de lieux (nomina loci = NL)

La catégorie des noms de lieux⁶ est parmi les catégories les moins attestées dans notre corpus. Elle se limite à deux schèmes: [ma-C₁C₂aC₃] et [ma-C₁C₂iC₃] pouvant prendre le suffixe féminin [-at]. Exemple de noms de lieu: RT-987: ar. *maḥāṭṭa-t tābiʿa-t* (fr. *station relais*/ang. *satellite station*); MP-376: ar. *maḍḳal mirwaḥiyy* (fr. *entrée en éventail*/ang. *fan gate*); TS-992: ar. *masqaʿ al-ḳabaṭ* (fr. *chute de laitier*/ang. *slag chute*); FI-485: ar. *majrā al-muḡaḍḍir* (fr. *canal de distribution*/ang. *feeder channel*); TG-800: ar. *masāḥa-t ṭibḍiyya-t* (fr. *surface d'image*/ang. *image area*).

1.2.5 Les noms d'instruments (NI)

Les noms d'instruments sont surtout formés à partir des schèmes trilittères (SCH^T). Les schèmes indiquant l'instrument sont peu nombreux, mais la consécration des participes actifs à l'expression des outils ouvre de nouvelles perspectives. Les schèmes indiquant l'instrument sont: [mi-C₁C₂aC₃] qui peut prendre le suffixe féminin [-at] → [mi-C₁C₂aC₃-(at)], [mi-C₁C₂āC₃], [mu-C₁C₂uC₃] qui est plutôt rare et qui peut prendre le suffixe féminin [-at] → [mu-C₁C₂uC₃-(at)]. Ces schèmes ont, par ailleurs, été adoptés par l'Académie de langue arabe du Caire (ALAC) dans le but d'une systématisation des noms d'instruments⁷. L'usage montre, cependant, une forte tendance vers les participes actifs. À ces schèmes, nous pouvons ajouter un autre schème [ma-C₁C₂aC₃] qui peut être utilisé en co-occurrence avec le schème [mi-C₁C₂aC₃] (ex.: *miṣḡal* et *maṣḡal* = *torche*). Exemples de noms d'instruments: RT-519: ar. *miḡyās taḡḡuriyy li-al-taraddud* (fr. *fréquence-mètre hétérodyne*/ ang.

heterodyne frequency meter); MP-1144: ar. *mikbas bi-ra's yamīl* (fr. *presse à tête inclinable*/ang. *tilting head press*); TS-55: ar. *maš'al lihām bi-al-hīdrūjīn al-ḍirriyy* (fr. *torche pour soudage à l'hydrogène atomique*/ang. *atomic-hydrogen torch*); FI-543: ar. *midakka-t waqūd* (fr. *pompe de combustible*/ang. *fuel pump*); TG-505: ar. *mištara-t qaṭṭ* (fr. *règle de coupe*/ang. *cutting stick*).

1.2.6 Les adjectifs neutres (AN)

Les adjectifs neutres ou adjectifs verbaux sont formés sur la base des F-I. Nous les avons qualifiés de neutres parce qu'ils expriment des propriétés internes à l'objet qui sont des qualités inhérentes ou permanentes: «[...] verbal adjectives [are] derived from the first form of the verb [F-I] and [are] called [...] adjectives which are made like, or assimilated to, the particles [...]» (Wright, 1859: 133). Exemples d'adjectifs neutres: RT-1199: ar. *ḍawḍā' bayḍā'* (fr. *bruit blanc*/ang. *white noise*); MP-329: ar. *ḍākira-t marina-t* (fr. *mémoire élastique*/ang. *elastic memory*); TS-84: ar. *īliktrūd min silk ḡāri* (fr. *électrode à fil nu*/ang. *bare wire electrode*); FI-1063: ar. *qawlaba-t ladina-t ḡalā al-yābis* (fr. *moulage en pâte ferme*/ang. *stiff-plastic making*).

1.3 Les dénominaux

La dérivation dénominale constitue, en quelque sorte, un deuxième niveau dans l'échelle dérivationnelle. En effet, nous distinguons la *dérivation dénominale schémique* et la *dérivation dénominale suffixale*.

1.3.1 La dérivation dénominale schémique

La dérivation normale se fait en principe à partir d'une forme verbale. Cependant, dans la langue, il y a des noms qui ne sont pas dérivés. Il s'agit des noms d'emprunt (NE) et des noms primaires (NP). Ces primats nominaux provoquent un mouvement inverse de dérivation normale. Ainsi, la dérivation dénominale schémique consiste dans la dérivation du verbe à partir d'un nom. Une fois ce verbe établi, il acquiert la primauté comme base dérivationnelle. Nous pourrions

formuler ce mode de dérivation comme suit: NP/NE → V → NA, PA, PP.

Exemple de dérivation dénominale appliquée à un nom primaire			
NP: /˘asad/ → V /˘ista-˘sada/ (= lion) → (= être courageux, avoir les qualités de lion)			
V	F-XVIII	[˘ista-C ₁ C ₂ aC ₃ a]	= /˘ista-˘sada/
↓	↓	↓	↓
NA	F-XVIII	[˘isti-C ₁ C ₂ äC ₃]	= /˘isti-˘säd/
PA	F-XVIII	[musta-C ₁ C ₂ iC ₃]	= /musta-˘sid/
PP	F-XVIII	[musta-C ₁ C ₂ aC ₃]	= /musta-˘sad/

Exemple de dérivation dénominale appliquée à un emprunt			
«hydrogène» → /hïdrüjin/ → V /hadraja/ (= hydrogéné)			
V	F-XXI	[C ₁ aC ₂ C ₃ aC ₄ a]	= /hadraja/
↓	↓	↓	↓
NA	F-XXI	[C ₁ aC ₂ C ₃ aC ₄ a-t]	= /hadraja-t/
PA	F-XXI	[mu-C ₁ aC ₂ C ₃ iC ₄]	= /mu-hadrij/
PP	F-XXI	[mu-C ₁ aC ₂ C ₃ aC ₄]	= /mu-hadraj/

Ce sont là les principaux dérivés dénominaux que nous rencontrons en terminologie scientifique et technique. Dans ce qui suit, nous examinerons rapidement d’autres types de dénominaux pour lesquels nous n’avons pas trouvé d’attestation dans notre corpus. À part le nom diminutif qui a une très faible fréquence nous distinguons les noms d’abondance (*nomina abundantiae*) et les noms de contenants (*nomina vasis*). Il faut toutefois remarquer que les noms d’abondance et les noms de contenants peuvent se confondre sémantiquement avec les noms de lieux (*nomina loci*).

1.3.1.1 Les noms d'abondance

Les noms d'abondance indiquent le lieu où le signifié duquel ils sont dérivés existe en quantité: /zarʕ/ (= *semences*) → /ma-zraʕa-t/ (= *champ de semences*), /ʿasad/ (= *lion*) → /ma-ʿsada-t/ (= *lieu où il y a beaucoup de lions*).

1.3.1.2 Les noms de contenants

Les noms de contenants dérivent du signifié du contenu d'un contenant. En d'autres termes, le nom de contenant a un rapport sémantique avec le contenu qui réside dans la matrice sémantique de la racine: /šarāb/ (= *boisson*) → /ma-šrab/ (= *contenant à boisson*), /juḏḏa-t/ (= *fiche*) → /mi-jaḏḏa-t/ (= *fichier*).

Remarquons que *mijaḏḏa-t* (= *fichier*) peut aussi bien être un nom de lieu (*lieu où il y a des fiches*), qu'un nom d'abondance (*lieu où les fiches existent en abondance*) qu'un nom de contenant (*contenant à fiches*). C'est là un des problèmes sémantiques les plus ardues dus à cette classification. Nous pensons qu'une réduction de ces classes syntactico-sémantiques s'impose, et il nous paraît que le sème indiquant le lieu et qui est commun aux trois classes est le mieux habileté à les représenter. En fait, comme le nom d'abondance, par exemple, ne donne aucune indication sur le degré d'abondance de l'objet concerné (deux ou plusieurs unités), il ne peut pas constituer une classe. Dans ce cas, nous pensons que la classe des noms de lieux suffirait à exprimer les signifiés des deux autres classes.

1.3.1.3 Les noms diminutifs (ND)

Le nom diminutif peut être dérivé du nom, de l'adjectif ou même des *particules sémantiques* (certaines prépositions) par infixation de [-y-] et flexion interne. Il y a plusieurs formes flexionnelles qui varient selon les schèmes-bases à transformer:

N	/kitāb/ = livre	→ /kutayyib/ = livret, petit livre
A	/jamīl/ = beau	→ /jumayl/ = diminutif de beau
Prép	/fawqa/ = sur	→ /fuwayqa/ = diminutif de sur
	/baʿda/ = après	→ /buʿayda/ = juste après

Le nom diminutif peut être un procédé efficace en néologie technique et technologique où des objets et des outils de même nature ne diffèrent que par la taille. Il en va ainsi aussi pour les noms diminutifs des prépositions qui peuvent donner des nuances plus précises dans la représentation spatio-temporelle des objets et des rapports qu'ils entretiennent entre eux.

1.3.2 La dérivation dénominale suffixale

La dérivation dénominale suffixale est le procédé par lequel un nom acquiert de nouveaux sèmes soit par suffixation sans changement de catégorie syntaxique, soit par suffixation avec changement de catégorie syntaxique.

1.3.2.1 Suffixation avec changement de catégorie syntaxique

Cette classe est le domaine de l'adjectif relatif (AR). En effet, nous pensons, avec Pellat (1956: 47), que la formation des adjectifs relatifs est soumise, en principe, à des règles strictes, mais celles-ci tendent à ne plus être appliquées avec la rigueur requise d'autrefois. En effet, en arabe moderne standard, la majorité de ces adjectifs sont formés sur la base du nom singulier (éventuellement, après l'élision du *-at* final) ou pluriel, sans que sa structure soit modifiée.

L'adjectif relatif est formé par l'ajout d'un suffixe *[-iyy]* à un mot déjà construit. Il peut couvrir toutes les catégories lexicales et même les prépositions si besoin est. L'adjectif relatif, en position d'adjectif, indique que le déterminé est en rapport avec le contenu du déterminant, qui est l'adjectif relatif, d'une manière déterminée. Exemples d'adjectifs relatifs: RT-1091: ar. *kāšif tazāmun-iyy* (fr. *démodulateur synchrone*/ang. *synchronous demodulator*); MP-685: ar. *munkul juzayʿ-iyy* (fr. *tamis moléculaire*/ang. *molecular sieve*); TS-586: ar. *liḥām al-mūna-t ft jaww hīdrūjīn-iyy* (fr. *brasage à l'hydrogène*/ang. *hydrogen brazing*);

FI-652: ar. *kassāra-t fakk-iyy-at* (fr. *concasseur à mâchoires*/ang. *jaw crusher*).

L'adjectif relatif peut se former sur le pluriel si sa formation sur le singulier risque d'entraîner une confusion sémantique. Par exemple, le terme *dental* sera /*ʿasnān-iyy*/⁸ et /*sinn-iyy*/ parce que celui-ci peut être confondu avec /*sunni-iyy*/ (= *sunnite*), la voyellation étant omise à l'écrit en arabe.

Une autre remarque à propos de l'adjectif relatif consiste dans la constatation de la coordination directe de deux adjectifs relatifs. À l'époque de la Renaissance arabe, deux adjectifs relatifs se liaient nécessairement par la conjonction /*wa*/. La coordination directe est devenue un phénomène courant. Les adjectifs relatifs juxtaposés servent aujourd'hui à rendre des termes français ou anglais du type *N (Adj Adj)* / *(Adj Adj) N* ou des composés du type *franco-arabe*.

Sur un autre plan, l'emploi très fréquent de l'adjectif relatif en terminologie arabe est source d'ambiguïtés sémantiques⁹. Ces ambiguïtés se retrouvent au cœur des rapports logico-sémantiques que contractent le déterminé et le déterminant dans les formations complexes.

1.3.2.2 Suffixation sans changement de catégorie syntaxique

Cette classe compte une seule catégorie lexicale: «les noms d'unicité» (*nomina unitatis*). Elle indique que l'action a lieu une seule fois. Elle se forme par l'adjonction d'un suffixe féminin [-at] au nom d'action: /*ḍarb*/ = le nom de l'action de frapper → /*ḍarb-at*/ = un [1] coup; /*duḡūl*/ = le nom de l'action d'entrer → /*daḡl-at*/ = une [1] entrée.

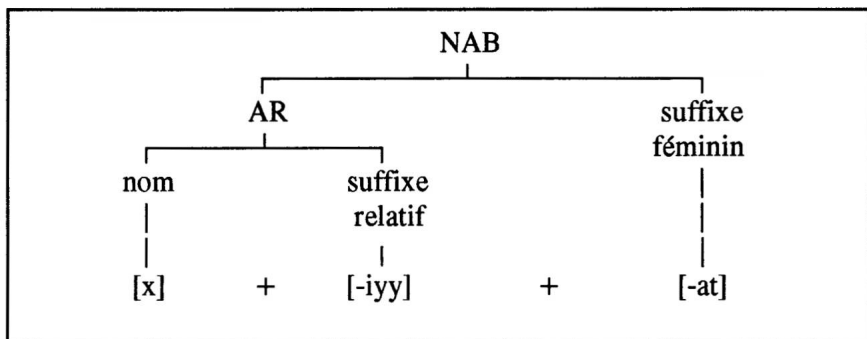
1.4 Les désadjectivaux

Les désadjectivaux sont obtenus par suffixation. Le résultat est soit une nominalisation, soit une adverbialisation.

1.4.1 Nominalisation de l'adjectif

Le procédé le plus courant dans cette catégorie consiste dans la création de noms abstraits (NAB) à partir de l'adjectif relatif en lui

adjoignant un suffixe féminin [-at]. Ce procédé donne le schéma dérivationnel suivant:



Les noms abstraits correspondent souvent aux termes français ou anglais suffixés par *-ité/-ity*, *-isme/-ism*, *-ance/-ance*, etc. Exemples de noms abstraits: RT-853: ar. *ḥasās-iyy-at ḍawʿ-iyy-at* (fr. *photosensibilité*/ang. *photo-sensitivity*); MP-1229: ar. *muqāwim-iyy-at ḥajm-iyy-at* (fr. *résistivité transversale*/ang. *volume resistivity*); TS-1008: ar. *qābil-iyy-at al-taballul bi-al-samkar-at* (fr. *soudabilité*/ang. *solderability*); FI-1106: ar. *muwaṣṣil-iyy-at ḥarār-iyy-at* (fr. *conductibilité thermique*/ang. *thermal conductivity*); TG-35: ar. *ʿinfāḍ-iyy-at hawāʾ-iyy-at* (fr. *perméabilité à l'air*/ang. *air permeability*).

Par ailleurs, nous rencontrons des noms de même forme que les noms abstraits qui expriment des objets. Ces noms sont en réalité le résultat de réduction syntagmatique du type: *un film négatif* → *un négatif*, *un film positif* → *un positif*. Nous observons le même processus en arabe: ar. *ṣūra-t salb-iyy-at* [N + AR] → *salb-iyy-at* [N] (= fr. *image négative* → *un négatif*): ex.: TG-444 ar. *salb-iyy-at ḍill-iyy-at dūna šabaka-t* (fr. *négatif à demi-ton*/ang. *continuous-tone negative*); TG-1070: ar. *ʿijāb-iyy-at šaffāfa-t* (fr. *diapositif*/ *diapositive*/ang. *diapositive*).

1.4.2 L'adverbialisation

La formation de l'adverbe (adverbialisation) se réalise par l'adjonction d'un suffixe adverbial [-an] à l'adjectif relatif. Bien que les études arabes ne reconnaissent pas l'existence d'adverbes en arabe, nous avons choisi d'appeler *adverbe* ce que nous désignons en arabe par

mafʿūl muʿlaq qui ressemble dans son sémantisme à celui des adverbes français suffixés par */-ment/*. En fait, l'adverbe existe en arabe, soit sous une forme calquée: */-ment/* → *-an/*, soit sous la forme de ce qu'on appelle les *particules à sens* (*hurūf al-maʿānī*) comme */jamʿ/* (= *tout*), */kull/* (= *tout*), */niṣf/* (= *mi-*, *semi-*, *demi-*) et */šibh/* (= *-oïde*). Exemple d'adverbialisation: TS-788: ar. *qaws manqūla-t juzʿ-iyy-an* (fr. *arc transféré partiellement*/ ang. *partially transferred arc*).

Ce genre d'adverbes résulte d'une réduction syntagmatique. En effet, l'exemple précédent est à l'origine une phrase du type: */qaws manqū-la-t bi-ʾarṭqa-t juzʿ-iyy-at/* (= arc transféré de manière partielle).

1.5 Les départiculatifs

Les départiculatifs constituent le domaine de la terminologie philosophique et logique (cf. Al-Farābī, 1968: 45). Le procédé consiste dans la dérivation de noms abstraits à partir des particules. Il suit le même principe indiqué plus haut pour la formation des noms abstraits: */ʾinna/* (= particule d'affirmation) → */ʾinn-iyy-at/* (= essence de); */huwa/* (= être) → */huw-iyy-at/* (= nature, identité).

2. La néologie syntactico-sémantique

La néologie syntactico-sémantique (translation et conversion, respectivement, dans Tesnière, 1971 et Guilbert 1975) consiste dans la modification sémantique d'une unité lexicale par le changement de sa catégorie grammaticale. Cette catégorie ne concerne que la substantivation des formes adjectivales, les verbes et les substantifs ne pouvant changer de catégorie grammaticale.

La substantivation de l'adjectif «présente d'abord un aspect [...] formel, dans la mesure où l'adjectif substantivé prend les marques du substantif» (Guilbert, 1975: 74). Toutefois, Guilbert considère que le changement de catégorie syntaxique constitue la marque de néologie plutôt qu'elle ne la définit. Le changement de catégorie syntaxique découle généralement d'un processus de réduction syntagmatique opérée sur un syntagme du type N + Adj (ex.: *voiture automobile* → *automobile*). En effet, selon Guilbert (op. cit.: 75), le processus de nominalisation de l'adjectif met en jeu un mécanisme plus particulièrement sémantique

quand il ne s'opère pas directement à partir d'une unité complexe réalisée. Cette unité ou syntagme est alors implicite et ressort des traits sémiques fondamentaux contenus dans l'adjectif nominalisé. Cependant, nous pensons qu'il faudrait intégrer une composante analogie qui permettrait une néologie de conversion à la surface. Par ailleurs, si ce processus est syntaxiquement possible, des contraintes sémantiques peuvent limiter ses possibilités. Ainsi, Guilbert remarque qu'il ne peut y avoir de substantivation si l'adjectif visé porte le trait figuré [animé] pour qualifier un objet inanimé: *māddat ḥayya-t* → **al-ḥayya-t* (*matière vivante* → **la vivante*).

La substantivation de l'adjectif est un procédé très fréquent en langue arabe. Elle est la source de nombreux néologismes. Les formes les plus visées par la substantivation sont les participes actifs (PA) et les participes passifs (PP). Exemples de substantivation du participe actif (S-PA): RT-1174: ar. *mukattif* *ʾišāra-t al-ruʾya-t* (fr. *amplificateur vidéo*/ang. *video amplifier*); TS-382: ar. *muḥḥawwil taraddud ʾiliktrūniyy* (fr. *convertisseur de fréquence électronique*/ang. *electronic frequency converter*). Exemples de substantivation du participe passif (S-PP): MP-966: ar. *mahlūl sadūd* (fr. *solution étanche*/ang. *sealing solution*); FI-64: ar. *murakkab māni; li-takawwun al-quṣūr* (fr. *agent antioxydant*/ang. *antiscale compound*).

3. La néologie de composition

Tout le monde s'accorde pour dire que l'arabe, de par sa structure morphologique basée sur les principes de schème et de racine, ne peut pas compter sur la composition¹⁰ comme procédé de création néologique. Les exemples de composés arabes sont en nombre très limité. L'arabe classique fournit quelques exemples qui ressemblent plutôt à des abréviations lexicalisées dans lesquelles le produit abrégé finit par acquérir une autonomie telle qu'il génère de nouvelles unités lexicales. Exemple: */al-ḥamdu li-al-Lāhi/* (= *remerciements à Dieu*) → *V ḥamdala/* (= *remercier Dieu*).

Nous remarquons que le composé */ḥamdala/* reprend toute la racine de la tête du syntagme R [ḥmd] et le premier radical de la racine de l'expansion [C₁] = /L/. Le tout produit une racine quadrilittère (R^Q) qui prend un schème quadrilittère (SCH^Q) et qui aboutit à un verbe

quadrilittère. Nous sommes en face d'une composition déséquilibrée, mais acceptable à cause du fait que le produit constitue une racine quadrilittère R^Q [hmdl] de structure schémique SCH^Q [$C_1aC_2C_3aC_4a$]. Les raisons qui ont conduit à l'échec de plusieurs tentatives de composition résident dans le fait qu'on ait tenté de composer à la manière des langues indo-européennes sans tenir compte du système morphologique de l'arabe. La composition existe bel et bien en arabe, mais son principe n'est pas la juxtaposition. La composition par juxtaposition n'aura pour effet, en arabe, que l'établissement de mots non fonctionnels (qui ne participent pas à la dérivation). Nous considérons la composition comme un procédé prometteur qui, tout en s'intégrant aux lois de la racine et du schème, pourrait résoudre le problème de la saturation qui guette les racines actives arabes. En fait, la création de nouvelles racines par composition à partir de syntagmes impliquerait une limitation de l'arbitraire dans le domaine de la néologie morphosémantique. Mais cette forme de néologie ne pourrait s'effectuer de manière efficace que dans le cadre de normes et de coordination interarabes. L'idéal, dans ce cas, serait notre projet de néotique indiqué plus haut.

Notre réflexion sur la composition nous a amené à poser certains principes qui pourraient guider le néologue dans son entreprise: (1) la composition, en arabe, est la formation d'une nouvelle racine à partir d'un syntagme; (2) la nouvelle racine ne doit pas se confondre avec une racine déjà existante; (3) la nouvelle racine ne doit pas contenir d'interdits phonétiques. En fait, nous savons que nous ne pouvons pas rencontrer, en arabe, une racine qui a un radical [s] suivi d'un radical [š], ni d'un [š] suivi d'un [s], ni d'un [t] suivi d'un [t], ni d'un [š] suivi d'un [t], etc.¹¹; (4) si la nouvelle racine est une racine trilittère (R^T) ou quadrilittère (R^Q), lui conférer un schème trilittère (SCH^T) ou quadrilittère (SCH^Q) de base. Si elle a plus que quatre radicaux, choisir parmi les schèmes trilittères et quadrilittères affixés et même parmi les schèmes quinquilittères¹² nus et affixés.

Nous pensons qu'une exploitation des possibilités offertes par les schèmes affixés permettrait d'étendre les capacités de l'arabe dans le domaine de la composition. Le schème, en tant que tel, ne constitue pas d'obstacle; au contraire, il offre plutôt un modèle syllabique propre à la langue arabe. Hormis les contraintes phonologiques, c'est le système syllabique de l'arabe qu'il faut respecter (syllabe = {CV, CVC})¹³.

Exemples de composés modernes du type SCH^Q = F-XXI: /*ḥall bi-al-kahrabāʾ*/ → V /*ḥalkaba*/ (= électrolyser), → NA /*ḥalkaba-t*/ (= électrolyse), → PA /*mu-ḥalkib*/ (= électrolyseur), → PP /*mu-ḥalkab*/ (= électrolysé), → AR /*ḥalkab-iiy*/ (= électrolytique), → etc; /*ḥall bi-al-māʾ*/ → V /*ḥalmaʾa*/ (= hydrolyser), → NA /*ḥalmaʾa-t*/ (= hydrolyse), → PA /*mu-ḥalmiʾ*/ (= hydrolyseur), → PP /*mu-ḥalmaʾ*/ (= hydrolysé), → AR /*ḥalmaʾ-iiy*/ (= hydrolytique), → etc.

4. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons fait une analyse descriptive des procédés morphologiques de création néologique en langue arabe. À cet effet, nous avons fait le tour des néologies dérivationnelle, syntactico-sémantique et compositionnelle.

Nous avons d'abord fait le procès critique des dérivations: dérivation propre, dérivation par dénominalisation, dérivation par gémation, dérivation par préfixation, dérivation par permutation et dérivation par métathèse. Ensuite, nous avons présenté la question de la dérivation sous un autre angle; nous avons classé les types de dérivation selon qu'ils sont *déverbaux* (NA, PA, PP, NL, NI, AN), *dénominaux* (dérivation dénominale schémique: noms d'abondance, noms de contenants, noms diminutifs; dérivation dénominale suffixale: avec changement de catégorie syntaxique, sans changement de catégorie syntaxique), *désadjectivaux* (nominalisation de l'adjectif, adverbialisation de l'adjectif) ou *départiculatifs*. En ce qui concerne la néologie syntactico-sémantique, nous avons remarqué qu'il s'agissait d'un procédé syntaxique qui a des répercussions sémantiques. Enfin, en ce qui concerne la néologie de composition, nous avons marqué la différence qu'il y avait entre la composition en arabe et la composition dans les langues indo-européennes. Par ailleurs, nous avons décrit les possibilités de la composition à base schémique qui, bien que peu exploitée, pourrait devenir un procédé de création assez productif.

Nous pensons que notre tentative de formalisation des données morphologiques arabes a réussi à donner une idée précise des mécanismes et procédés de la néologie morphologique en langue arabe, les méthodes d'analyse traditionnelles étant insuffisantes pour l'étude de la néologie et souvent source de confusions et d'ambiguïtés.

NOTES

1. Wehr cité par Monteil, 1960: 26.
2. Cf. A. Reguigui, 1990: chapitres V et VI.
3. Nous appellerons *paradigme schémique* toute la série de schèmes propre à une catégorie lexicale (verbe, substantif, adjectif). Les catégories des substantifs et des adjectifs se subdivisent en sous-catégories formant chacune un paradigme schémique.
4. Cf. Hamzaoui, 1975: 317.
5. Cf. A. Reguigui, 1990: Chapitre VI dans lequel l'analyse sémantique basée sur la statistique a permis d'attribuer des caractéristiques sémantiques spécifiques à chaque schème de nom d'action.
6. Il ne faut pas confondre le nom de lieu, qui est un dérivé, avec les toponymes.
7. Cf. ALAC, 1963: 34.
8. Cf. Fassi Fehri, 1982: 238.
9. Voir, à ce sujet, A. Reguigui, 1990: chapitre IV - La néonymie syntagmatique.
10. La composition en langue arabe est soit la jonction directe de deux mots ou de parties de mots en une seule séquence graphique, soit le modelage de deux mots ou de parties de mots sur un schème donné.

11. Cf. Monteil 1960, Ibn Jinnī 1952, Al-Suyūṭī, s.d.
12. Al-Suyūṭī (s.d.: 33-4) fournit une liste complète des schèmes quinquilittères qui pourraient, selon nous, constituer un bon matériel pour la néologie de composition dans le cadre des principes que nous avons élaborés.
13. Cf. André Roman, 1987: 172-3.